Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:

FBAA LIÈGE : retour sur une réunion des membres constructive

Mercredi s'est tenue la réunion de la section de la FBAA à Liège, rassemblant 22 participants, incluant des entrepreneurs de la province et employés de la FBAA, de l'ICB, du Fonds Social et de l'FCBO. Plusieurs sujets on été abordés :

- l'utilisation du nouveau tachygraphe
- l'accès aux villes
- le verdissement des bus de ligne

- la journée 'CAR & SPORT' et le prochain éductour à Boulogne-sur-Mer
- les nouvelles formations pour les chauffeurs
- les caractéristiques des entreprises de la province
- la gestion des calamités en Belgique et à l'étranger

La réunion constructive était suivie d'un repas convivial.

Quelles questions se posent les sociétés de bus et d'autocars ?

Découvrez ici les questions les plus fréquentes

Voyages Peeters met en service des navettes électriques gratuites à Namur

Depuis cette semaine, quatre navettes 100% électriques, gérées par l'entreprise privée d'autocars Voyages Peeters, circulent gratuitement dans le centre-ville de Namur, remplaçant les bus du TEC interdits dans la zone piétonne. Elles desservent huit arrêts, dont la gare multimodale et la place Saint-Aubain, et sont accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite. Les navettes circulent du lundi au samedi avec une fréquence de 10 à 15 minutes, et de 30 minutes le dimanche.

➡️ **Découvrez le reportage vidéo sur 'Boukè'**
➡️ Plus d'infos

FBAA FLANDRE-ORIENTALE ET OCCIDENTALE : une réunion festive des membres à Middelkerke

Hier s'est tenue une réunion originale des membres des sections de la FBAA Flandre-Orientale et Occidentale, dans le nouveau casino de Middelkerke. La réunion a été introduite par Jean-

Marie Dedecker, bourgmestre de Middelkerke. Les membres ont ensuite pu visiter ‘t SILT, un complexe événementiel abritant restaurants, hôtel et casino. Après le dîner, les participants ont pu profiter d'une agréable soirée au casino.

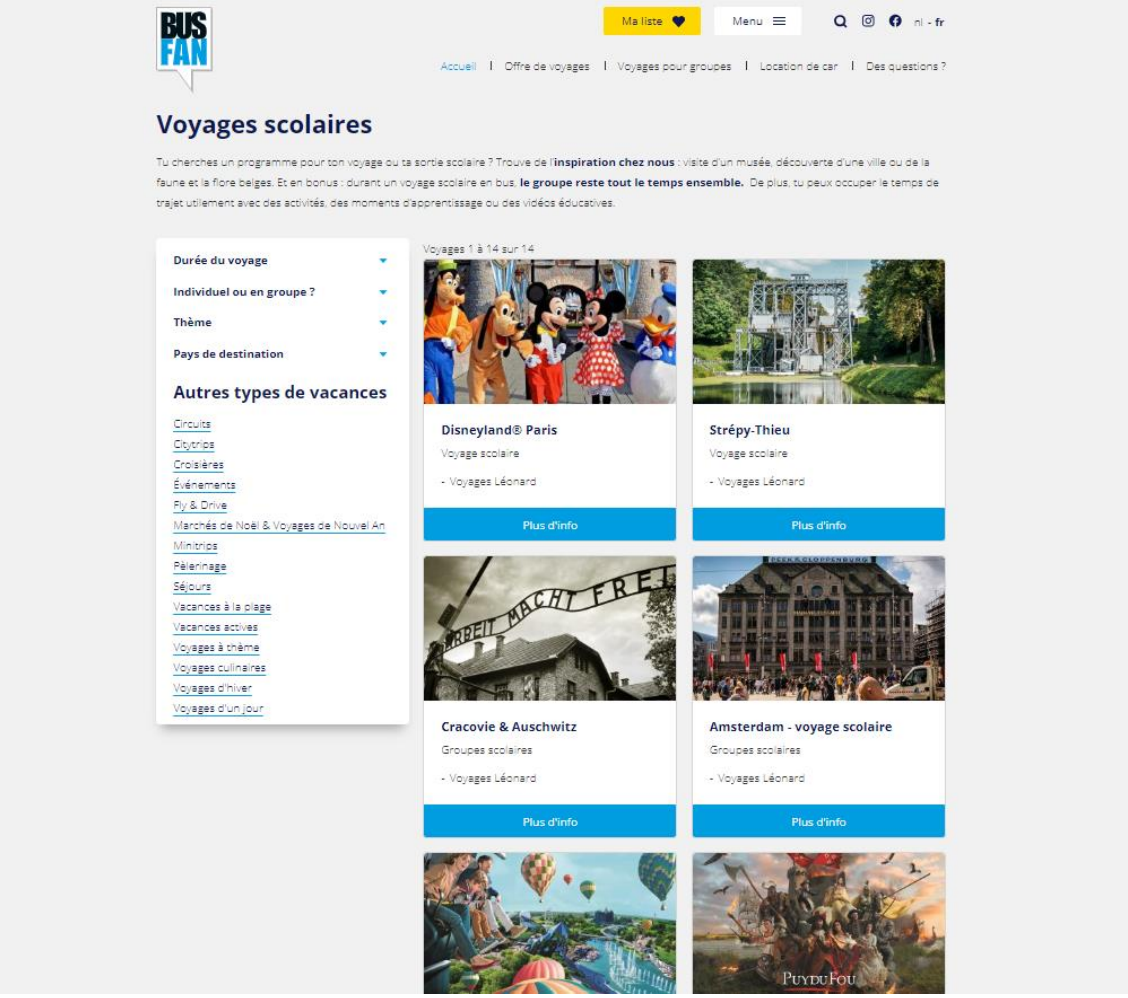

Rendez vos voyages scolaires visibles sur BUSFAN.BE !

Proposez-vous, en tant qu'entreprise d'autocars, des voyages scolaires ?

➡️ **Envoyez-les à** portal@busfan.be. Nous reprendrons vos excursions directement sur la plateforme Busfan. Ainsi, votre offre de voyage attirera encore plus l'attention des enseignants.

DOSSIERS PAYS : changements sur les routes

Voici une sélection des mises à jour :

- **Royaume-Uni**
  Si vous vous rendez régulièrement au Royaume-Uni, nos partenaires vous conseillent de prendre part au Programme d'accréditation. Ce programme s'intitule le « Civil Penalty Accreditation Scheme » . En y participant, vous démontrerez que vous agissez de bonne foi. N'oubliez pas, à chaque voyage, de compléter la « liste de contrôle du véhicule ».

➡️ **En savoir plus sur d'autres pays ?** Consultez les dossiers pays.

BECHAUFFEUR: séance d'info à Molinfaing et Bruxelles

Cette semaine se sont tenus deux séances d'informations de BEchauffeur.BE dédiées au métier de chauffeur de bus et d'autocars : à Molingfaing (en collaboration avec le FOREM) et à Bruxelles (en collaboration avec Bruxelles Formation). Les entreprises présentes ont pu présenter leurs offres d'emploi.

➡️ **Vous recherchez des candidats-chauffeurs pour votre entreprise ?** Contactez Zühal Altinkaya, consultante sectorielle, au +32 483 81 60 46 et zuhal.altinkaya@fondssocial.be .

FLANDRE : la FBAA très satisfaite du nouvel accord de gouvernement flamand

L'accord de gouvernement flamand est bénéfique pour les activités des exploitants d'autobus et d'autocars en Flandre. C'est ce que déclare notre CEO Pieter Van Bastelaere : « Nous sommes heureux de progresser dans le domaine de l'écologisation de la flotte et de la lutte contre les agressions à l'égard des chauffeurs de bus et de cars. Dommage que l'accord mentionne uniquement l'électrification des voitures de particuliers et des camions. Le déploiement de points de recharge pour les bus et les autocars n'est pas explicitement évoqué. Pourtant, l'électrification de véhicules de transport collectif est essentielle pour un verdissement digne de ce nom et pour atteindre les objectifs climatiques. »

Enregistrez les formations de vos travailleurs pour le 30/11

En tant qu'employeur du secteur privé, vous êtes tenu d'enregistrer les formations de vos travailleurs dans le Federal Learning Account (FLA). L'échéance est fixée au 30/11, pour les formations suivies jusqu'en septembre 2024. Cette plateforme FLA numérique est accessible aux employeurs belges depuis le 1er avril 2024. Elle met en application le « Deal pour l'Emploi » qui accorde aux travailleurs le droit de suivre des formations chaque année.

Les travailleurs peuvent consulter leurs données de formation en ligne sur le site www.mycareer.be.

➡️ **Plus d'infos sur le Federal Learning Account (FLA)**

CAR & BUS E-ZINE : Faites connaissance avec la plus jeune formatrice pour autobus et autocar de Belgique

Du haut de ses 28 ans, Aurélie Clément est la plus jeune formatrice en conduite de bus et de car en Belgique. Après une carrière captivante en tant que chauffeur, sa passion l'a menée jusqu'à la formation de nouveaux chauffeurs au FOREM à Bierset. Curieux de connaître son histoire ?

➡️ **Faites la connaissance d'Aurélie Clément**

CAR & BUS E-ZINE : les activités estivales de Tempo Cars

Découvrez l'été bien rempli de l'entreprise familiale Tempo Cars située à Mol et de ses chauffeurs flexi-jobistes, sur des festivals comme Graspop et Tomorrowland.

➡ **En savoir plus sur l'été de Tempo Cars**

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR

Octobre

08

Réunion provinciale
Flandre orientale

Octobre

09

Commission CFA BS

Octobre

16

Réunion provinciale
Brabant flamand

Novembre

04

Commission VRA BS

Novembre

12

Réunion provinciale
Flandre orientale

Novembre

20

Conseil consultatif FBAA

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. Voici leurs coordonnées :

- l'équipe de notre fédération
- les collaborateurs du Fonds social
- l'équipe de l'ICB
- les collaborateurs de FCBO

Copyright © 2024 FBAA,Tous droits réservés.

Vous ne voulez plus recevoir ces e-mails ?
Cliquez ici pour vous désinscrire de cette liste d'envoi.

Consulter notre politique de confidentialité